



Des environnements physiques sains et sécuritaires : enquête auprès des Montérégiens

Contexte

Le *Rapport de la directrice de santé publique - Des environnements physiques sains et sécuritaires : éléments clés pour la santé des communautés* montre l'importance de l'environnement comme déterminant de l'état de santé des Montérégiens. Or, si les connaissances actuelles justifient la mise en place d'interventions sur les environnements physiques, le défi demeure de mobiliser les acteurs concernés et de concerter les actions visant à rendre nos environnements sains et sécuritaires.

La Direction de santé publique de la Montérégie partage avec de nombreux organismes et citoyens des préoccupations environnementales et de protection de la santé publique. Elle s'implique activement par des actions de prévention et de protection liées aux environnements naturel et bâti.

D'un autre côté, la perception qu'ont les Montérégiens de la qualité et de la sécurité de leurs environnements

naturel et bâti a rarement été explorée. Comprendre comment les Montérégiens perçoivent ces environnements et agissent au regard de certains risques qu'ils comportent peut influencer le choix des stratégies d'actions auprès des citoyens.

Objectifs

L'enquête *Des environnements physiques sains et sécuritaires : enquête auprès des Montérégiens* a été réalisée dans le but d'apporter un complément d'information au *Rapport de la directrice de santé publique*. Plus spécifiquement, elle visait à obtenir, auprès des Montérégiens, des données sur leur perception de la qualité et de la sécurité de leurs environnements naturel et bâti, sur la présence de certains facteurs qui influencent la qualité et la sécurité de ces environnements, et sur l'adoption, par les individus, de comportements favorables à la santé.

Méthodologie

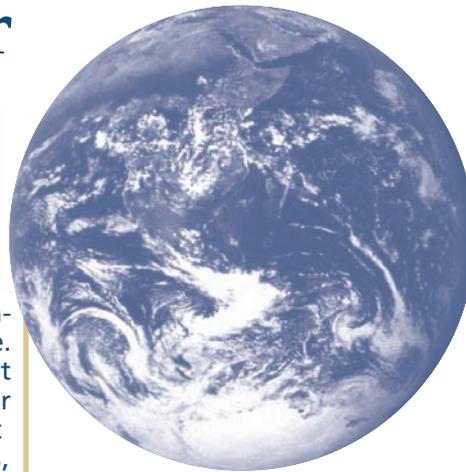
Cette enquête vise la population âgée de 18 ans et plus et vivant en Montérégie en ménages privés. La méthode retenue pour cette étude est une entrevue téléphonique d'une durée de 15 minutes auprès d'une personne du ménage, choisie de façon aléatoire, qui répond pour elle-même. Le plan de sondage prévoit une représentation de la zone rurale et de la zone urbaine de la région, définies en fonction de la taille et de la densité de population de chacune des municipalités de la région. Pour chacun de ces groupes, un ménage est sélectionné au hasard parmi l'ensemble des ménages abonnés à un service téléphonique

résidentiel, à partir du bottin téléphonique. La réalisation des entrevues a été confiée à la firme de sondages BIP *Bureau d'interviewers professionnels inc.* Ces entrevues se sont déroulées entre le 20 mars et le 9 avril 2006 auprès de 777 répondants, soit 390 en milieu urbain et 387 en milieu rural, pour un taux de participation de 60 %.

La majorité des questions utilisées pour les entrevues ont été élaborées spécifiquement pour cette enquête. Les résultats présentés sont basés sur des données pondérées et tiennent compte de l'effet du plan de sondage. À l'échelle régionale, la marge d'erreur est de 4,5 %, 19 fois sur 20.

Un environnement naturel fragile, à protéger

L'environnement change : de nouvelles préoccupations planétaires



Depuis quelques années, les vagues de chaleur accablante qu'ont connues plusieurs pays font la manchette. Les impacts des canicules sur la santé publique ne sont plus à démontrer. Les effets engendrés par la chaleur (crampes, épuisement, coup de chaleur, etc.) sont plus fréquents chez certains groupes de personnes, notamment les 65 ans et plus, chez qui on retrouve le plus haut taux de mortalité. La Montérégie n'échappe pas au phénomène des canicules et on appréhende même une augmentation de leur fréquence et de leur durée.

Comment les adultes de la Montérégie supportent-ils la chaleur accablante ?

En Montérégie, 1 adulte sur 5 indique être *très incommodé* par les vagues de chaleur intense quand il est dans son logement ou sa résidence. Cette proportion de personnes très incommodées est d'ailleurs plus élevée chez les locataires (30 %) que chez les propriétaires (17 %), et plus élevée en milieu urbain (22 %) qu'en milieu rural (13 %).

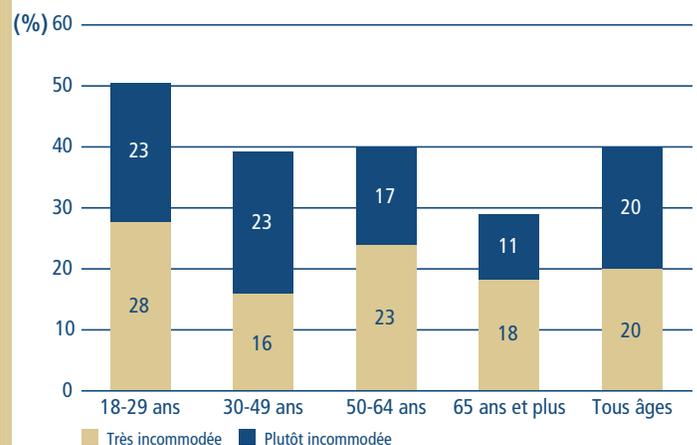
Si on ajoute les Montérégiens mentionnant être *plutôt incommodés*, on peut considérer qu'environ 2 adultes sur 5 ne sont pas confortables dans leur logement pendant les périodes de canicule. Cette proportion a d'ailleurs tendance à être plus importante chez les 18-29 ans (51 %) que chez les 65 ans (29 %).

Comment les Montérégiens affrontent-ils la chaleur accablante ?

Un peu plus de la moitié (54 %) des Montérégiens de 18 ans et plus vivent dans un domicile où on utilise un climatiseur en été, cette situation étant plus répandue en milieu urbain (57 %) qu'en milieu rural (47 %). Cependant, on ne décèle pas de variation significative selon l'âge ou le statut de propriété (propriétaire/locataire).

Les gens qui n'utilisent pas de climatiseur déclarent, dans une proportion de 45 %, être incommodés par la chaleur. Parmi ces derniers, seulement 2 personnes sur 5 sortent de leur résidence pendant les périodes de canicule pour fréquenter des endroits climatisés comme les centres d'achats, les cinémas, etc.

Figure 1 : Population (%) incommodée par la chaleur dans leur logement pendant les périodes de canicule, selon l'âge. Montérégiens de 18 ans et plus, avril 2006.



La qualité de l'air : un défi d'envergure



Même si les effets sur la santé ne sont pas toujours détectables à court terme, on sait que la pollution atmosphérique a un impact non négligeable sur la santé publique. En effet, l'ensemble de la population est exposé à des polluants provenant principalement des secteurs du transport, de l'industrie et du chauffage. Le lien entre l'augmentation de la charge de polluants dans l'air extérieur et l'augmentation de la morbidité et de la mortalité a été démontré au niveau épidémiologique.

Les Montérégiens ont-ils des convictions concernant la pollution atmosphérique ?

Au niveau du discours, il semble que oui ! En effet, 84 % des Montérégiens de 18 ans et plus indiquent être *tout à fait d'accord* avec l'énoncé affirmant que la pollution atmosphérique peut affecter la santé des gens. Environ 2 personnes sur 3 (65 %) sont aussi convaincues que les individus peuvent intervenir efficacement pour réduire la pollution atmosphérique.

Au-delà des mots, agissent-ils vraiment ?

Cet aspect est un peu plus difficile à cerner. L'enquête a tenté d'explorer le sujet pour vérifier dans quelle mesure les citoyens posent des gestes concrets et significatifs pour diminuer la pollution atmosphérique. Deux avenues ont été examinées : le chauffage au bois et l'utilisation de l'automobile.

Le chauffage au bois

En Montérégie, 39 % des domiciles font usage d'un poêle à bois ou d'un foyer. Plus de la moitié de ces ménages (57 %) déclarent avoir diminué l'utilisation du chauffage au bois pour réduire la pollution atmosphérique. On ignore toutefois si ce comportement est habituel ou occasionnel.

L'utilisation de l'automobile

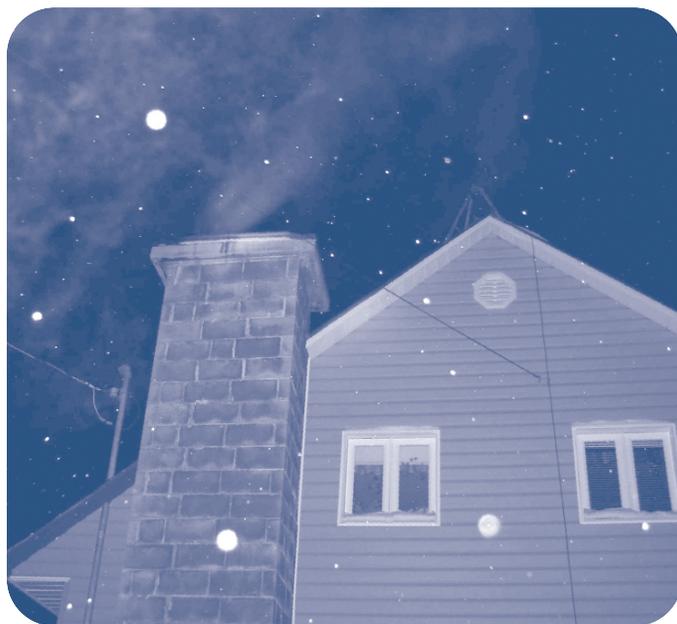
La majorité des Montérégiens de 18 ans et plus (90 %) conduisent une automobile, ne serait-ce qu'à l'occasion. L'enquête a voulu vérifier si ces automobilistes ont tendance à adopter des comportements moins polluants, comme :

- *utiliser le transport en commun ou le covoiturage* : 36 % des automobilistes de la Montérégie y ont recours sur une base régulière ou occasionnelle, 18 % des conducteurs précisant le faire à *tous les jours* (6 %) ou à *l'occasion* (12 %) parce qu'ils se soucient de la pollution ;
- *éviter de faire tourner inutilement le moteur de leur véhicule ou rouler moins vite* : respectivement 85 % et 69 % des automobilistes déclarent qu'il leur arrive de le faire.

Cependant, à peine 10 % des conducteurs déclarent avoir déjà appliqué ces trois règles, au moins à l'occasion, et ce, dans le but précis de diminuer la pollution atmosphérique.

Les autres automobilistes ne sont pas réfractaires pour autant aux mesures visant à diminuer la pollution atmosphérique.

- Pour ceux qui ne le font pas encore, éviter de faire tourner le moteur inutilement pour contribuer à la réduction de la pollution atmosphérique est considéré *très important* ou *assez important* par 49 % et 34 % des automobilistes, respectivement.
- De même, rouler moins vite par souci de l'environnement est jugé *très important* ou *assez important* par 33 % et 50 % des conducteurs qui jusqu'à maintenant n'ont jamais adopté ce comportement.
- Mentionnons aussi qu'environ 2 propriétaires d'automobile sur 5 (42 %) indiquent que la réduction de la pollution atmosphérique pourrait être un critère très important dans le choix de leur prochain véhicule.



Une conséquence des activités humaines sur la qualité de l'air : le smog



Le *smog*, un phénomène autrefois associé aux grandes cités urbaines, est composé d'un mélange de polluants, principalement d'ozone et de particules fines. De nos jours, la Montérégie fait face au *smog* en été comme en hiver, en ville comme à la campagne. Depuis l'été 2004, neuf épisodes de *smog* sont survenus. Deux de ces épisodes se sont prolongés sur une période de cinq et neuf jours.

Depuis la saison estivale 1994, Environnement Canada a mis en opération un système de surveillance et d'alerte à la population dans la grande région de Montréal. Ce système permet d'aviser la population, notamment les personnes vulnérables à la pollution atmosphérique, de la survenue d'un épisode de *smog*.

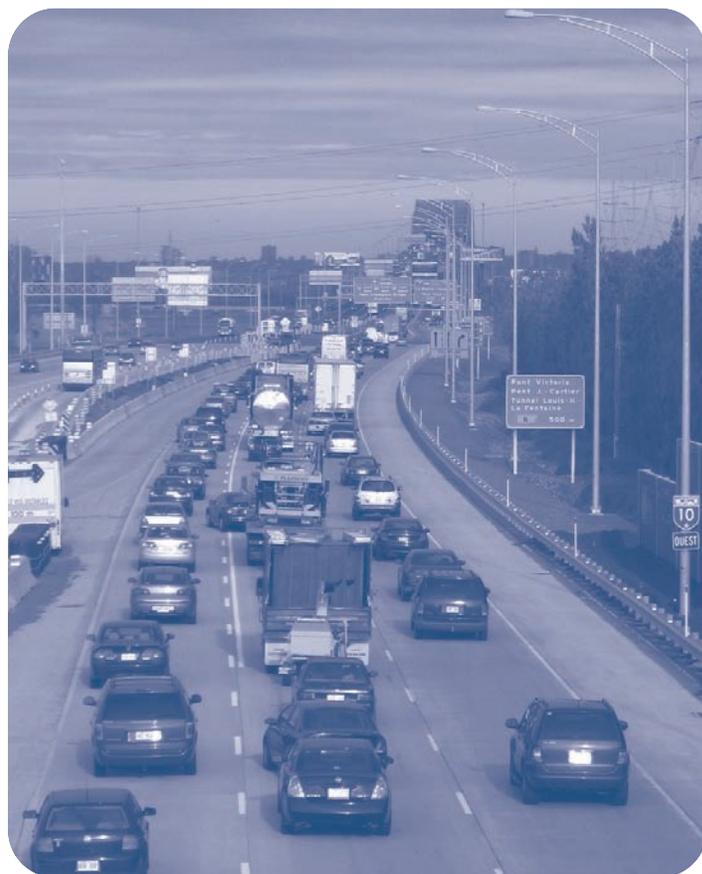
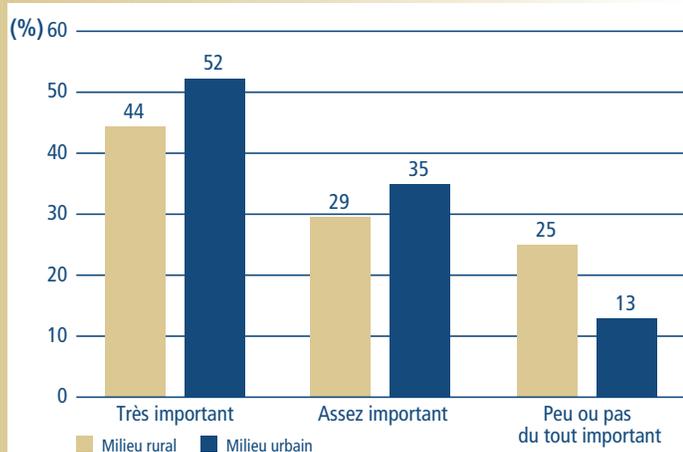
Les Montérégiens reconnaissent-ils l'importance des avis de *smog* ?

En Montérégie, 85 % de la population considère effectivement qu'il est *très important* (51 %) ou *assez important* (34 %) d'être avisé lors d'un épisode de *smog*. Cependant, en proportion, les personnes vivant en milieu rural sont plus nombreuses qu'en milieu urbain à considérer qu'il est *peu* ou *pas du tout important* d'être avisées lorsqu'il y a présence de *smog* (25 % c. 13 %). Pourtant, il arrive qu'un épisode de *smog* touche aussi la population de secteurs ruraux du territoire.

Le système d'alerte au *smog* réussit-il à rejoindre les Montérégiens ?

Une proportion un peu plus élevée de citoyens (78 %) que de citoyens de milieu rural (66 %) ont déjà entendu ou vu un avertissement de *smog*. Lorsque questionnées sur les différents véhicules d'information ayant transmis ce message, 9 personnes sur 10 affirment avoir déjà entendu un tel avis à la télévision et 7 personnes sur 10, à la radio. Les journaux ne sont mentionnés que par 36 % des personnes ayant entendu ou vu un avis de *smog*.

Figure 2 : Population (%) selon l'importance accordée aux avis de *smog*. Montérégiens de 18 ans et plus, avril 2006.



La qualité de l'eau de consommation : une responsabilité commune

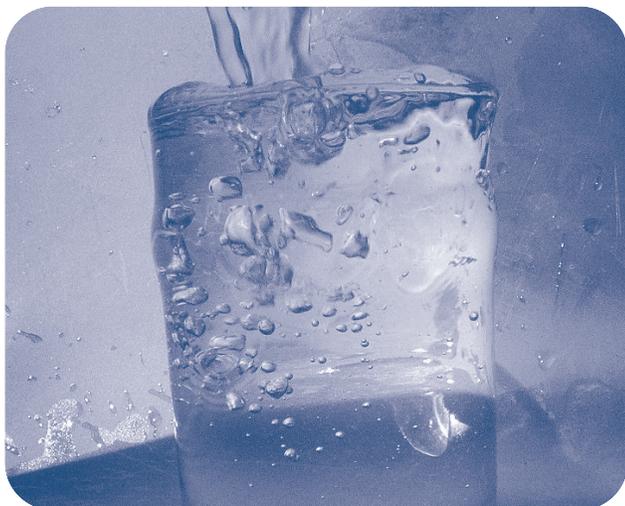
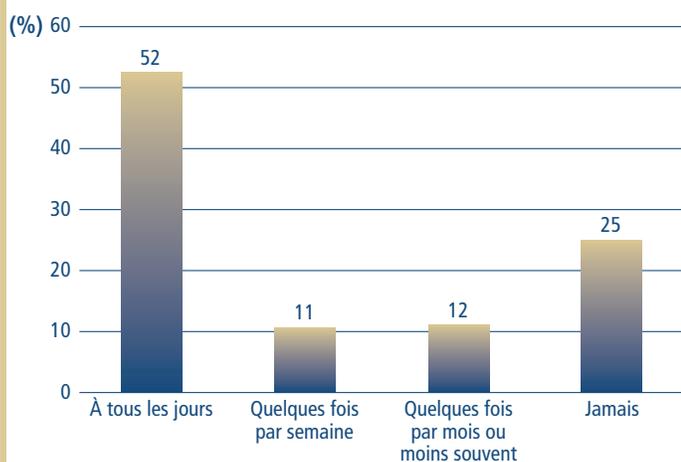


Le maintien de la qualité de l'eau de consommation est essentiel. La présence d'organismes pathogènes et de contaminants chimiques dans l'eau de consommation peut entraîner des gastro-entérites, des diarrhées épidémiques et des intoxications aiguës.

Les Montérégiens consomment-ils l'eau de leur robinet ?

En Montérégie, environ 1 adulte sur 2 déclare consommer l'eau du robinet tous les jours à la maison. À l'opposé, près d'une personne sur 4 n'en consomme jamais. La consommation quotidienne d'eau du robinet est une situation plus répandue en zone rurale (61 %) qu'en milieu urbain (49 %).

Figure 3 : Population (%) selon la fréquence de consommation de l'eau du robinet à la maison. Montérégiens de 18 ans et plus, avril 2006.



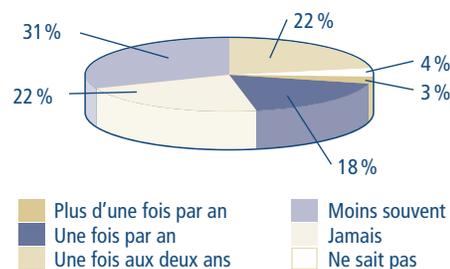
Les Montérégiens puisant leur eau de consommation à partir d'un puits individuel se préoccupent-ils de la présence de bactéries ?

Selon l'enquête, 96 % des domiciles de milieu urbain sont approvisionnés en eau potable par un réseau de distribution d'eau. En milieu rural par contre, cette proportion est de 61 %, le puits individuel comme source d'eau potable y étant plus répandu (39 %).

Pour éviter des effets néfastes sur la santé, on recommande aux Montérégiens dont la source d'eau potable est un puits individuel, de faire analyser l'eau deux fois par année, soit au printemps et à l'automne.

Cependant, il semble qu'une faible proportion de ces ménages (3 %) font analyser leur eau de puits selon la fréquence recommandée, alors que plus de 22 % des ménages ne le font jamais. On pourrait conclure que la présence de micro-organismes nuisibles dans l'eau de leur puits les préoccupe peu ou qu'ils considèrent l'eau souterraine à l'abri des sources de contamination.

Figure 4 : Ménages (%) de milieu rural avec puits individuel, selon la fréquence d'analyse de l'eau. Montérégie, avril 2006.



Les eaux récréatives : une qualité peu surveillée



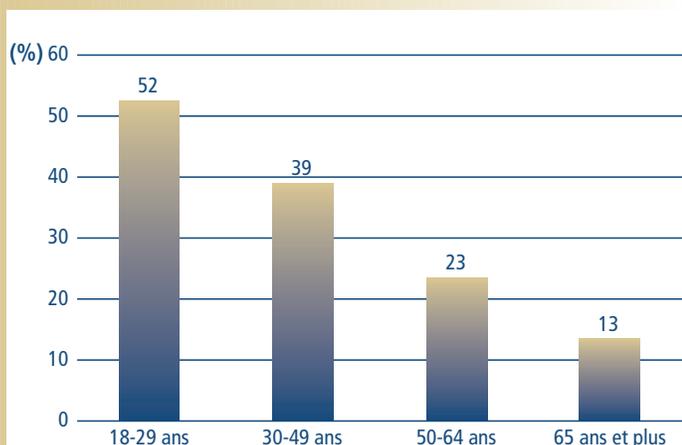
De nombreux plans d'eau en Montérégie présentent un attrait pour les activités récréatives, dont la baignade. Au Québec, il n'existe aucune réglementation concernant les normes de qualité de l'eau des plages. Leur surveillance est laissée à la discrétion des exploitants des sites de baignade publics ou privés. Or, plusieurs problèmes de santé peuvent être occasionnés par l'ingestion ou le contact avec des eaux récréatives de mauvaise qualité microbiologique : gastro-entérite, dermatite du baigneur, infections diverses.

Les Montérégiens sont-ils des adeptes de la baignade ?

Les Montérégiens n'échappent pas à l'attrait des cours d'eau puisque le tiers d'entre eux (34 %) se sont baignés à l'été 2005 dans des plans d'eau du Québec, 90 % des baigneurs les ayant fréquentés à plus d'une reprise. La proportion de baigneurs diminue avec l'âge, passant de 52 % chez les 18 à 29 ans à 13 % chez les 65 ans et plus.

Notons par ailleurs qu'environ le tiers des baigneurs se sont baignés au moins une fois en Montérégie, proportion qui semble plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (52 % c. 29 %).

Figure 5 : Population (%) s'étant baignée au moins une fois dans un plan d'eau du Québec, selon l'âge. Montérégiens de 18 ans et plus, été 2005.



D'après les Montérégiens, la qualité de l'eau des plages est-elle réglementée ?

Selon l'enquête, 79 % des Montérégiens qui se sont baignés au Québec croient, à tort, que la qualité de l'eau des plages est réglementée. Seulement 10 % des baigneurs estiment qu'aucune réglementation n'existe tandis que 11 % sont incapables de se prononcer. On ne décèle pas de différence significative entre les populations de milieux rural et urbain à cet égard.

Les Montérégiens jugent-ils important qu'une telle réglementation existe ?

La pertinence d'une réglementation portant sur des normes de qualité de l'eau des plages n'est pas mise en cause par les Montérégiens. En effet, 96 % de la population estime qu'il est *très important* (74 %) ou *assez important* (22 %) qu'une telle réglementation existe.



L'environnement bâti : au coeur de la vie des Montérégiens

L'aménagement du territoire : une influence déterminante sur la santé et la qualité de vie



Les éléments d'aménagement du territoire explorés par l'enquête sont l'aménagement du quartier résidentiel et la pratique de la marche, les nuisances olfactives et les nuisances sonores en milieu résidentiel.

L'AMÉNAGEMENT DU MILIEU RÉSIDENTIEL ET LA PRATIQUE DE LA MARCHÉ

On reconnaît maintenant un lien direct entre l'aménagement du territoire, notamment des milieux résidentiels, et la santé et la sécurité des communautés. Cet aménagement peut faciliter l'adoption de comportements favorables à la santé, telle la pratique de la marche.

Selon les Montérégiens, l'aménagement de leur quartier est-il favorable à la marche ?

Environ 9 Montérégiens sur 10 considèrent que leur quartier est soit attrayant pour la marche (89 %) ou sécuritaire du point de vue de la criminalité (91 %). Dans une proportion de 81 %, ils se sentent en sécurité pour marcher par rapport à la circulation automobile. Enfin, l'éclairage du quartier et la présence de sentiers et de trottoirs sont jugés satisfaisants pour la pratique de la marche par 73 % et 65 % des Montérégiens, respectivement. La figure 6 illustre comment les Montérégiens ont nuancé leur jugement sur les caractéristiques de leur milieu résidentiel. Notons de plus que, toutes proportions gardées, les Montérégiens vivant en milieu urbain sont plus nombreux qu'en milieu rural à dire que :

- leur milieu résidentiel est bien éclairé pour la marche (78 % c. 53 %);
- les trottoirs et sentiers sont facilement accessibles pour la marche (70 % c. 45 %);
- au regard de la circulation automobile, leur quartier est sécuritaire pour la marche (84 % c. 71 %).

Et alors, les Montérégiens marchent-ils ?

Environ huit Montérégiens sur dix déclarent marcher *souvent* (54 %) ou à *l'occasion* (27 %) dans leur milieu résidentiel. Les populations de milieu rural et de milieu urbain ne se distinguent pas à cet égard. Une proportion plus élevée d'hommes (23 %) que de femmes (14 %) déclarent ne jamais marcher ou le faire rarement.

Figure 7 : Population (%) selon la fréquence de marche dans le milieu résidentiel. Montérégiens de 18 ans et plus, avril 2006.

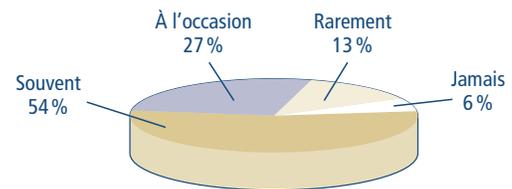
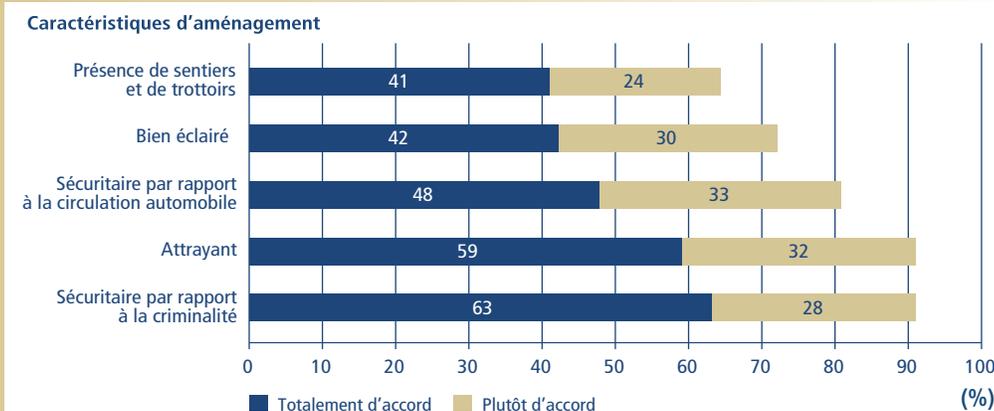


Figure 6 : Population (%) jugeant leur milieu résidentiel favorable à la marche, selon certaines caractéristiques d'aménagement. Montérégiens de 18 ans et plus, avril 2006.



Y a-t-il une association entre le fait de marcher et l'appréciation de son environnement ?

Il semble que oui ! Les raisons pour ne pas marcher sont certes nombreuses. Un motif personnel, tel le manque de temps, un problème de santé ou le fait de ne pas aimer marcher est indiqué par 79 % des non-marcheurs. Cependant, une proportion tout aussi élevée identifie au moins un motif lié à l'environnement de leur quartier (mauvais éclairage, circulation automobile, manque de trottoirs, etc.).

L'enquête révèle également qu'en milieu rural, les non-marcheurs sont proportionnellement moins nombreux que les marcheurs à affirmer que leur milieu résidentiel est attrayant pour la marche (49 % c. 65 %) et à considérer leur environnement plutôt sécuritaire par rapport à la circulation automobile (53 % c. 76 %).

En milieu urbain, les marcheurs sont plus nombreux que ceux du milieu rural à identifier la proximité des commerces comme un facteur favorable à la marche (49 % c. 37 %).

LES NUISANCES OLFACTIVES

Les mauvaises odeurs sont généralement considérées comme une nuisance mais, pour certaines personnes, elles peuvent aussi être source de symptômes tels que maux de tête, nausées, irritation des yeux et de la gorge.

Que pensent les Montérégiens des odeurs perçues dans leur milieu résidentiel ?

Dans le cadre de cette enquête, les Montérégiens ont été invités à indiquer la fréquence à laquelle ils percevaient des odeurs désagréables dans leur environnement résidentiel (*souvent, à l'occasion, rarement ou jamais*). Les sources d'odeur prises en compte étaient celles provenant d'activités industrielles, commerciales ou agricoles. À cette question, 37 % des Montérégiens ont répondu être exposés *souvent* ou *à l'occasion* à au moins une source d'odeur désagréable. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (53 %) qu'en milieu urbain (33 %), essentiellement à cause des activités agricoles. En ce qui concerne les sources d'odeur, 30 % des Montérégiens identifient les activités agricoles comme source d'odeur désagréable, 11 % les activités industrielles et 7 % les activités commerciales.

Les personnes exposées sont-elles incommodées par ces odeurs ?

Parmi les adultes exposés à une de ces sources d'odeur, environ 20 % considèrent que leur santé ou leur bien-être en sont affectés. Ces proportions ne varient pas de façon significative entre les populations des milieux rural et urbain.

Au sein de l'ensemble de la population de la Montérégie, on compte donc environ 8 % des adultes qui se disent incommodés par au moins une source d'odeurs provenant d'activités agricoles, industrielles ou commerciales.



Figure 8 : Population (%) exposée *souvent* ou *à l'occasion* à certaines sources d'odeur, selon le milieu résidentiel. Montérégiens de 18 ans et plus, avril 2006.

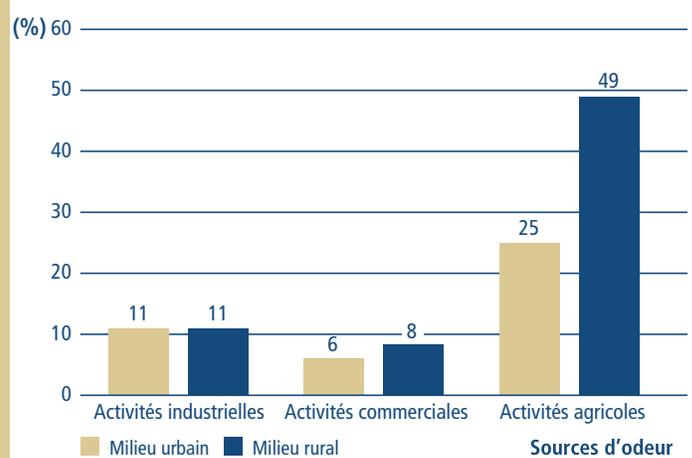
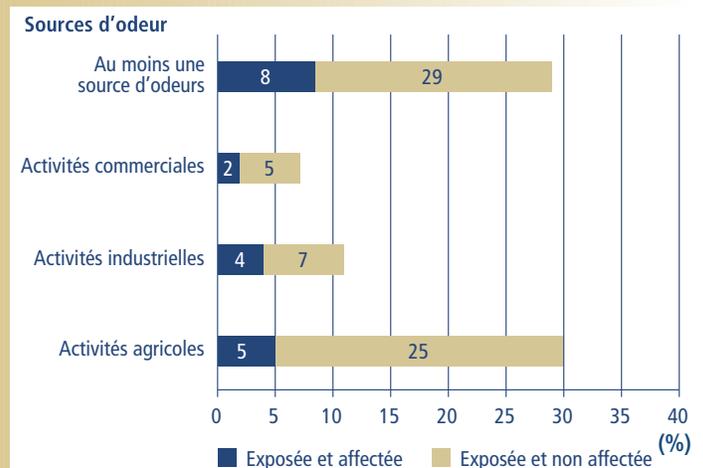


Figure 9 : Population (%) exposée à certaines sources d'odeurs dans l'environnement résidentiel, selon la présence perçue d'effet sur la santé ou le bien-être. Montérégiens de 18 ans et plus, avril 2006.



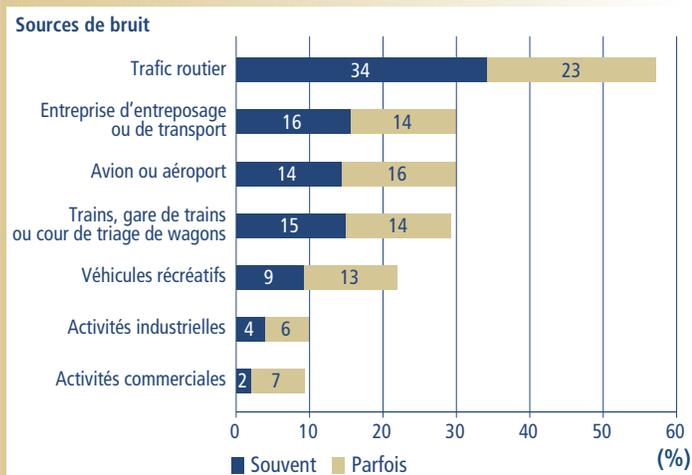
LES NUISANCES SONORES

Même si les impacts du bruit communautaire sur la santé sont peu documentés, ce contaminant de l'environnement peut rapidement devenir source de stress ou engendrer des troubles du sommeil. Un aménagement adéquat du milieu résidentiel devrait viser l'établissement d'un climat sonore approprié et ainsi limiter les conflits d'usage associés au bruit.

Comment les Montérégiens perçoivent-ils le climat sonore de leur milieu résidentiel ?

Environ 8 Montérégiens sur 10 sont exposés à au moins une source de bruit dans leur environnement résidentiel. La source de bruit la plus fréquemment reconnue est celle du trafic routier: environ une personne sur 3 déclare y être *souvent* exposée et plus d'une personne sur 5 entend *parfois* un tel bruit. Les bruits provenant d'activités aériennes, ferroviaires ou de camionnage sont rapportés chacun par 3 résidents sur 10. Les véhicules récréatifs (motoneige, motomarine, véhicule tout-terrain, etc.) font partie de l'environnement sonore de plus de 20 % de la population. Quant aux activités industrielles et commerciales, une personne sur 10 les identifie comme sources de bruit dans leur environnement résidentiel.

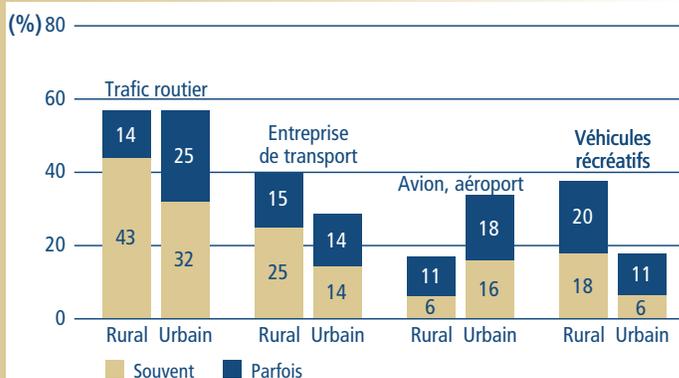
Figure 10 : Population (%) exposée *souvent* ou *parfois* à certaines sources de bruit dans le milieu résidentiel. Montérégiens de 18 ans et plus, avril 2006.



Le résident rural et le citadin sont-ils également exposés à ces sources de bruit ?

En comparaison avec le milieu urbain, le milieu rural se distingue par une plus forte proportion de résidents qui déclarent entendre *souvent* des bruits provenant du trafic routier (43 % c. 32 %), d'entreprises d'entreposage ou de transport (25 % c. 14 %) ou de véhicules récréatifs (18 % c. 6 %). Le milieu urbain se démarque quant à lui par une proportion plus élevée de résidents exposés au bruit de trafic aérien (34 % c. 17 %).

Figure 11 : Population (%) exposée *souvent* ou *parfois* au bruit dans leur environnement immédiat, selon la source de bruit et le milieu résidentiel. Montérégiens de 18 ans et plus, avril 2006.

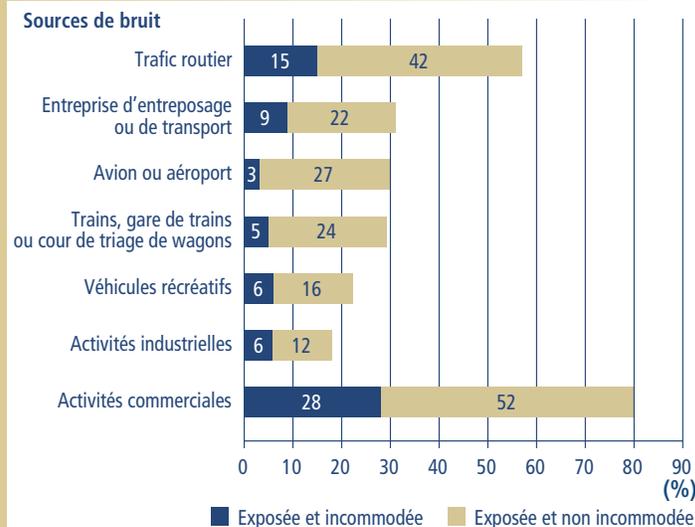


Le bruit incommode-t-il les Montérégiens au point de nuire à leur qualité de vie ?

Plus du tiers des personnes exposées à une source de bruit en seraient incommodées, que ce soit en milieu rural (37 %) ou en milieu urbain (35 %). Aux fins de cette enquête, une personne est considérée incommodée si un bruit qu'elle déclare entendre *souvent* ou *parfois* a comme effet, *souvent* ou à l'occasion, de nuire à son sommeil ou de limiter ses activités extérieures.

Selon cette définition, environ 275 000 adultes sont ainsi incommodés par au moins une source de bruit, soit 28 % de tous les Montérégiens de 18 ans et plus. Les sources de bruit jugées les plus incommodes sont les mêmes en milieu rural et urbain, quoique de légères différences peuvent être décelées entre les proportions de personnes affectées. Le trafic routier gêne 15 % des Montérégiens, tandis que les entreprises de transport et d'entreposage incommode 9 % de la population de 18 ans et plus. Cette dernière proportion semble plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (14 % c. 8 %). Il en est de même pour les véhicules récréatifs, qui perturbent le sommeil et les activités de 10 % des résidents ruraux contre 5 % des citadins.

Figure 12 : Population (%) exposée à certaines sources de bruit dans le milieu résidentiel, selon la présence d'effets sur le mode de vie. Montérégiens de 18 ans et plus, avril 2006.



La salubrité et la sécurité du logement : une préoccupation pour tous



LE MONOXYDE DE CARBONE : DES INTOXICATIONS ÉVITABLES

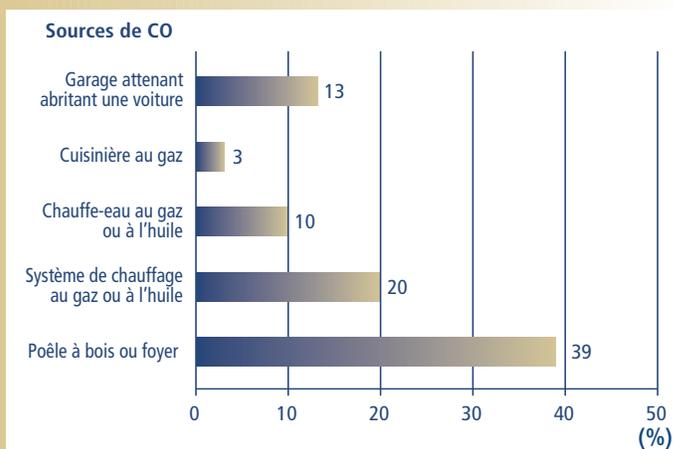
Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique produit par l'utilisation d'appareils fonctionnant au combustible (essence, huile, gaz, bois). Il est parfois responsable d'intoxication à domicile car on ne peut ni le voir, ni le sentir. Des mesures permettent d'éviter une intoxication au CO à domicile, notamment munir le logement d'un détecteur de CO et s'assurer du bon fonctionnement des appareils de chauffage générant ce gaz mortel.

En Montérégie, combien de ménages ont une source de CO à l'intérieur de leur domicile ?

Selon l'enquête, environ 56 % des ménages déclarent au moins une source de CO à l'intérieur de leur domicile. La source la plus commune est le chauffage au bois, mentionnée par 39 % des ménages, suivie du chauffage au gaz ou à l'huile (20 %). Notons qu'en milieu rural, une plus grande proportion de ménages utilisent un poêle à bois ou un foyer (52 % c. 35 % en milieu urbain).



Figure 13 : Ménages (%) exposés à certaines sources de monoxyde de carbone à domicile. Montérégie, avril 2006.



Les Montérégiens sont-ils bien protégés contre une intoxication au monoxyde de carbone ?

Environ 39 % des résidences présentant au moins une source de CO sont équipées d'un détecteur de CO jugé fonctionnel par les occupants.

L'humidité excessive : source de détérioration de la qualité de l'air intérieur



L'humidité excessive dans un logement peut occasionner le développement de moisissures nuisibles pour la santé, entraînant parfois des problèmes respiratoires tels que l'apparition ou l'aggravation de l'asthme et les allergies, particulièrement chez les jeunes enfants.

Puisque les individus passent une grande part de leur temps à l'intérieur, il importe de s'assurer qu'un contrôle de l'humidité est exercé afin d'éviter le développement de moisissures et de limiter la dégradation de la qualité de l'air à l'intérieur du logement.

Les Montérégiens se préoccupent-ils de la présence d'humidité à l'intérieur de leur logement ?

En Montérégie, 2 ménages sur 5 (40 %) déclarent vérifier, à l'aide d'un hygromètre, le degré d'humidité à l'intérieur de leur logement. Toutefois, cette pratique semble plus répandue chez les ménages propriétaires que locataires (48 % c. 24 %).

L'utilisation d'un extracteur d'air dans la cuisine ou dans la salle de bain est rapportée par 79 % et 73 % des ménages. Les ménages propriétaires sont proportionnellement plus nombreux que les ménages locataires à faire usage de tels appareils, autant dans la cuisine (83 % c. 72 %) que dans l'une des salles de bain du logement (77 % c. 66 %).

Y a-t-il beaucoup de logements en Montérégie où le niveau d'humidité pourrait être élevé ?

Évidemment, il est difficile de répondre avec précision à cette question sans avoir mesuré de façon exacte le niveau d'humidité. Dans le cadre de cette enquête, nous avons néanmoins tenté d'estimer le phénomène en posant quelques questions sur la fréquence d'observation de buée, d'eau ou de givre à certains endroits dans le logement pendant l'hiver. L'élaboration d'un indice d'humidité a permis de classer en trois catégories les logements des répondants à l'enquête.

Indice d'humidité pendant l'hiver

Niveau élevé d'humidité

- Fréquence : présence de buée, d'eau ou de givre à tous les jours ou quelques fois par semaine
- Localisation : murs et plafond de salle de bain ou autres murs du logement

Niveau moyen d'humidité

- Fréquence : présence de buée, d'eau ou de givre à tous les jours ou quelques fois par semaine
- Localisation : fenêtres de cuisine, de chambres ou autres fenêtres

Niveau faible d'humidité

- Fréquence : présence de buée, d'eau ou de givre quelques fois par mois ou moins souvent ou jamais
- Localisation : fenêtres de cuisine, de chambres ou autres fenêtres, murs et plafond de salle de bain, autres murs du logement



Selon cette mesure, un niveau élevé d'humidité est attribué à environ 5 % des logements de la Montérégie alors que 23 % des logements se classent à un niveau moyen. En proportion, les ménages locataires sont plus nombreux à obtenir un niveau élevé ou moyen d'humidité (37 %) que les ménages propriétaires (23 %).

Parmi les ménages déclarant des comportements de contrôle de l'humidité (vérification du degré d'humidité, utilisation d'un extracteur d'air dans la cuisine et dans au moins une salle de bain), on note une proportion plus élevée de domiciles ayant un niveau faible d'humidité.

Tableau : Ménages (%) selon l'indice d'humidité à l'intérieur du logement, pour certains facteurs de contrôle de l'humidité. Montérégie, avril 2006.

Facteurs	Niveau d'humidité	
	Élevé ou Moyen	Faible
Vérifier le degré d'humidité à l'aide d'un hygromètre		
<input type="checkbox"/> Oui	18	82
<input type="checkbox"/> Non	34	66
Utiliser un extracteur d'air dans la cuisine		
<input type="checkbox"/> Oui	26	74
<input type="checkbox"/> Non	34	66
Utiliser un extracteur d'air dans au moins une salle de bain		
<input type="checkbox"/> Oui	25	75
<input type="checkbox"/> Non	36	64

Et les moisissures ?

Dans le cadre de cette enquête, environ 14 % des ménages ayant un niveau élevé ou moyen d'humidité indiquent avoir beaucoup de moisissures à l'un ou l'autre des endroits suivants de leur logement : dans la salle de bain, au bas de certaines fenêtres ou dans le coin de certaines garde-robes.

Tous niveaux d'humidité confondus, l'absence de moisissures est rapportée par une proportion plus élevée de ménages propriétaires que locataires (97 % c. 91 %).

En guise de conclusion...

L'enquête *Des environnements physiques sains et sécuritaires: enquête auprès des Montérégiens* a permis de recueillir des données inédites sur certaines perceptions des Montérégiens à l'égard de leurs environnements naturel et bâti. Il met en lumière différents facteurs qui influencent la qualité et la sécurité de ces environnements et vérifie l'adoption de comportements favorables à la santé liés aux environnements.

Plus particulièrement, au niveau de la perception et des connaissances des Montérégiens face aux environnements physiques, l'enquête tend à montrer un certain niveau de préoccupation quant aux impacts de la qualité de l'air sur leur santé. Par contre, le risque pour la santé associé à une eau de consommation provenant de puits individuels semble, à l'inverse, quelque peu banalisé. Convaincus de l'importance d'une réglementation de la qualité des eaux de baignade en eau libre, les Montérégiens sont aussi largement persuadés de l'existence d'une telle réglementation, bien qu'inexistante.

Que les Montérégiens résident en milieu rural ou urbain, les environnements naturels ou bâtis peuvent présenter des contraintes pour leur santé et leur qualité de vie et pour l'adoption de comportements visant l'amélioration et le maintien de leur santé. Chaleur accablante, humidité excessive et présence de moisissures dans les logements,

nuisances sonores et olfactives dans leur milieu résidentiel, déficience des infrastructures favorisant la marche sont au nombre de ces contraintes.

Au chapitre des interventions de sensibilisation ou de prévention des partenaires du milieu, celles-ci semblent porter fruit à l'égard de certains facteurs de risques environnementaux (*smog* et pollution atmosphérique en général). Une volonté de changement de comportements est ainsi bien perçue à l'égard de la contribution des individus à la réduction de la pollution atmosphérique. Toutefois, l'adhésion parfois limitée des citoyens à l'adoption de comportements favorables à la santé laisse à penser qu'il sera nécessaire de revoir ou d'accentuer les stratégies d'action auprès de la population (comportements éco-civiques relatifs à la pollution de l'air, surveillance régulière des puits individuels, surveillance du niveau d'humidité dans le logement, utilisation de détecteur de monoxyde de carbone).

Somme toute, les données obtenues par cette enquête permettent d'alimenter la réflexion des intervenants concernés de la Montérégie quant à leurs pratiques et modes d'intervention au regard du maintien et de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des environnements physiques dans les communautés.

Remerciements

Le comité d'orientation tient à remercier les Montérégiens qui ont participé à l'enquête.

Le comité d'orientation:

Le comité d'orientation de cette enquête était composé des personnes suivantes de la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie:

Geneviève Baron, Surveillance de l'état de santé de la population

Carmen Bellerose, Surveillance de l'état de santé de la population

Julie Dufort, Affiliation universitaire

Claudine Léonard, Promotion-prévention

Elisabeth Masson, Santé environnementale

Isabelle Tardif, Santé environnementale

www.rrsss16.gouv.qc.ca/santepublique

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Auteurs:

Isabelle Tardif, Carmen Bellerose et Elisabeth Masson

Production:

Secrétariat général - Direction des services administratifs et des communications, sous la direction de Nathalie Hudon

Soutien technique:

Marc Lavoie, Surveillance de l'état de santé de la population

Conception graphique:

René Larivière

Révision:

Nicole Thibodeau, Santé environnementale

Infographie:

Jonathan Brazeau

Impression:

Presse Papiers GS

Mai 2006

